



LES ECRITS PROFESSIONNELS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Formation pour les professionnels

NOUVEAU !

20

Les écrits professionnels sont incontournables pour les professionnels de la protection de l'enfance. Ils sont des outils d'accompagnement et doivent être conçus comme centraux au cœur de celui-ci. Ils reflètent l'évolution de la situation au regard des besoins fondamentaux de l'enfant et des compétences parentales. La diversité des écrits professionnels est soumise à de nouveaux outils d'évaluation, de contractualisation, d'accompagnement et de signalement ou informations préoccupantes (décrets de 2016 en protection de l'enfance, référentiel HAS...). La priorité et la qualité données aux écrits professionnels est à présent au cœur des formations en travail social.

Cette production sur les personnes accompagnées engage ses auteurs, qui doivent utiliser un vocabulaire ajusté, tendre à l'objectivité et honorer des règles de confidentialité. L'écriture n'est jamais un acte isolé. Elle est conduite avec la personne accompagnée - à minima dans la transmission des informations majeures - et reflète la mission portée par l'institution. Les écrits doivent être accessibles aux personnes accompagnées. Ils participent du « portrait institutionnel » de la personne.

Cette formation est à destination des professionnels de la protection de l'enfance. Elle vise à rappeler les règles éthiques et déontologiques de l'écrit professionnel et la singularité de chaque écrit selon son objet et son destinataire.

OBJECTIFS

Acquérir et partager des références communes sur les écrits professionnels et les exigences requises. Objectifs opérationnels :

- Identifier la diversité des écrits, leurs sens et les finalités
- Identifier les destinataires des écrits professionnels et les fonctions ciblées de ces derniers
- Comprendre l'enjeu de l'écrit professionnel en termes d'engagement et de responsabilité
- Comprendre les enjeux éthiques et déontologiques des écrits professionnels
- Améliorer la lisibilité de l'écrit, l'esprit de synthèse et l'argumentaire
- Elaborer l'écrit professionnel au regard du cadre législatif
- Associer les personnes accompagnées dans l'élaboration des écrits professionnels
- Développer une écriture facilitée sur la base d'indicateurs communs (PPE, rapport de suivi...)

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr



Fiche formation - maj 2025

Modalités pratiques

- Matériels mobilisés : tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.
- Matériels requis : salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, évolution législative des écrits professionnels en protection de l'enfance, présentation d'outils (RBPP...), co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Public concerné / prérequis

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques, quiz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation

Un.e formateur/trice du CREAL

Infos



2 jours / 12 heures



12 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAL : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour



LES ECRITS PROFESSIONNELS EN PROTECTION DE L'ENFANCE

Formation pour les professionnels

NOUVEAU !

21

PROGRAMME

JOUR 1

Les spécificités des écrits professionnels, les obligations et les règles à prendre en compte

- Les différentes formes d'écrits, leur utilisation et les destinataires
- Les outils nécessaires à la structuration dans le passage de l'oralité à l'écriture
- Les éléments clés des écrits professionnels et les finalités (évaluation, note d'aide à la décision...)
- Les obligations liées au secret professionnel, au partage d'information et à la vie privée des personnes accompagnées
- La sécurisation des données (CNIL, RGPD), accès et conservation des écrits

JOUR 2

Les méthodes d'écriture

- La communication écrite : esprit de synthèse et transmission d'éléments hiérarchisés
- L'utilisation d'un langage commun et universel
- L'utilisation du vocabulaire professionnel à bon escient
- La participation de la personne accompagnée à son écrit et/ou sa relecture
- La capitalisation des écrits dans l'accompagnement

Modalités pratiques

- Matériels mobilisés : tous nos formateurs disposent de : PC, adaptateur, HDMI.
- Matériels requis : salle disposant du vidéoprojecteur et d'un accès à internet

Modalités pédagogiques

Apports théoriques, évolution législative des écrits professionnels en protection de l'enfance, présentation d'outils (RBPP...), co-construction à partir d'une réflexion collective nourrie des situations rencontrées, travaux en groupes.

Public concerné / prérequis

Professionnels exerçant en établissement ou service médico-social.

Modalités d'évaluation

Exercices pratiques, quiz d'évaluation des connaissances en début et fin de formation

Un.e formateur/trice du CREAL

Infos



2 jours / 12 heures



12 personnes maximum



intra, sur site



adhérent CREAL : 1400 €/jour
non adhérent : 1750 €/jour

Condition d'accès aux personnes en situation de handicap : si vous êtes en situation de handicap et si vous avez des besoins particuliers pour assister à nos formations (salle adaptée, interprète LSF ou toute autre adaptation), merci de contacter la référente handicap au 01.87.86.65.90 ou contact@creai-idf.fr